

Plan Local d'Urbanisme

- Liste des emplacements réservés
- LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**
- Plan des Servitudes d'Utilité Publique
- Listes des Sites Archéologiques
- Plan des Sites Archéologiques
- Annexes sanitaires
- Analyse préliminaire des incidences sur Natura 2000
- Liste des éléments identifiés au titre de l'article L. 123-1-5 III-2° du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments agricoles dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L. 123-1-5 II du Code de l'Urbanisme
- Liste des lotissements de plus de dix ans, dont le règlement est maintenu
- Nuancier
- Comptes rendu des réunions des Personnes Publiques Associées
- Pièces administratives et de procédure

Liste des Servitudes d'Utilité Publique Pièce n° 6b

Dossier d'approbation du PLU

Approuvé par DCM en date du **2014**

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Les informations retranscrites dans le tableau suivant sont issues du Porté à Connaissance de l'Etat, transmis dans le cadre de l'élaboration du PLU de Vingrau.

Désignation	Texte de référence instituant la servitude	Détail de la servitude	Complément d'information	Administration ou service gestionnaire de la servitude
PM1 : Servitude relative à protection contre le risque inondation. Servitude de prévention des risques naturels prévisibles.	Article L. 562-4 du Code de l'Urbanisme Articles L. 126-1 et R. 123-22 du Code de l'Urbanisme	Arrêté préfectoral du 18/05/2009 portant approbation du plan des risques naturels prévisibles de la commune de Vingrau	/	Restauration des Terrains en Montagne (RTM) Immeuble le Kéops 8, place des variétés 66 000 Perpignan